

Plan pour la Biodiversité 2012-2020

1- Améliorer l'état de nos boisés et favoriser la dissémination de leur richesse écologique

- 1-1 Renforcement des zones déjà riches en biodiversité afin de les préserver mais aussi pour qu'elles deviennent des puits de biodiversité c'est-à-dire qu'elles aident à peupler les zones moins riches situées à proximité
- 1-2 Participation à l'établissement de corridors écologiques c'est à dire de milieux naturels continus ou intermittents, aménagés entre des zones d'importance au niveau de la biodiversité afin de permettre un meilleur passage des organismes vivants
- 1-3 Réaménagement de l'habitat d'espèces indigènes, que ce soit par le maintien d'habitats naturels ou encore l'aménagement d'abris, de nichoirs et des plantations d'arbres
- 1-4 Aide au maintien de la flore locale en fermant les sentiers illicites : Les sentiers parcourant les peuplements du boisé du campus sont le résultat d'un développement aléatoire et anarchique, qui, au final, endommagent grandement le sol
- 1-5 Lutte contre les espèces envahissantes

2- Participer activement au développement du Parc du 3^{ème} sommet

- 2-1 Participation aux forums, comités de travail et autres événements en partenariat avec les divers intervenants (Ville de Montréal, Ministères, Amis de la montagne, SOCENV, autres parties prenantes)
- 2-2 Réalisation de projets communs avec d'autres acteurs du mont Royal

3- Assurer la réalisation d'inventaires et de suivis des espèces présentes

- 3-1 Mise à jour des inventaires existant
- 3-1 Réalisation de nouveaux inventaires

4- Favoriser le développement de projets forêt/ville nourricières

- 4-1 Développement de l'agriculture urbaine en impliquant la communauté universitaire
- 4-2 Renforcement du rôle nourricier de nos boisés, c'est-à-dire favoriser l'implantation d'espèces indigènes comestibles ou à propriétés médicinales
- 4-3 Contribution au développement de corridors écologiques, reliant le mont Royal à d'autres espaces verts d'envergure

5- Être proactif sur le plan de la gestion des eaux pluviales

- 5-1 Mise en place de mesures de rétention des eaux pluviales afin de réduire la pression sur les systèmes de drainage de la ville lors de fortes précipitations
- 5-2 Création d'habitats aquatiques (milieux humides)

6- Établir un plan de gestion des espaces verts pour les différents campus

- 6-1 Élaboration d'un plan de gestion des espaces verts pour les campus de la Montagne et de St-Hyacinthe

7- Intégrer au patrimoine bâti des dispositifs favorisant la biodiversité

- 7-1 Installation de nichoirs et d'abris
- 7-2 Réduction des îlots de chaleur
- 7-3 Plantation de plantes grimpantes

8- Mobiliser et sensibiliser la communauté autour de la biodiversité

- 8-1 Création d'une importante force bénévole
- 8-2 Réalisation d'ateliers éducatifs grands publics, écoles primaires et camps de jour
- 8-3 Développer des partenariats avec les acteurs du milieu (Amis de la montagne, Biodôme, Espace pour la Vie, Éco-Quartier, Table Jeunesse, organisme communautaires et environnementaux et bien d'autres)
- 8-4 Installation de panneaux informatifs
- 8-5 Développement d'outils d'interprétation de la nature (trousses)
- 8-6 Création d'un parcours pédestre identifiant les espèces végétales remarquables
- 8-7 Accessibilité aisée à l'information sur notre biodiversité par le biais d'un site web et de différents rapports